

COMMISSION DE DISCIPLINE

REUNION DU 16/05/2023

ETAIENT PRESENTS, Messieurs,

- ZARZI ABDELAZIZ.....PRESIDENT
- BAHLOUL OMAR.....SECRETAIRE

ORDRE DU JOUR :

- 1- Traitement du courrier.
- 2- Affaires disciplinaire
- 3- Divers

Séance ouverte à 14h00 par le président qui souhaite la bienvenue aux membres présents, En suite passe la parole au secrétaire pour la lecture du courrier.

1-AFFAIRE DISCIPLINAIRE :

AFF N°309: RENC CMB/CRAC (S) DU 12/05/2023

- BOULAHLIB Hamza lic N° 0209 (CMB) 1 M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00 DA est infligée au club.
- BELGHRAZA Samir lic N° 0078 (CMB) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 310 : RENC ADM/URBH (S) DU 12/05/2023

- LARID Saber lic N° 0226 (ADM) Avertissement pour jeu dangereux.
- BEHBOUH Imed lic N° 0464 (ADM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- AFRI Brahim lic N° 0374 (URBH) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 311 : RENC ADC/IRABS (S) DU 11/05/2023

- RAHAL A/Raouf lic N° 0291 (IRBAS) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 312 : RENC USK/UCBI (S) DU 13/05/2023

- BOUTAMINA Aissa lic N° 0309 (UCBI) Avertissement pour jeu dangereux.
- CHAABANE Haythem lic N°0285 (UCBI) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 313 : RENC MCHB/ESB (S) DU 12/05/2023

- Amende de 5000.00 DA est infligée au club MCHB pour jet de fumigène (ART 49).

AFF N° 314 : RENC CREC/CREG (S) DU 13/05/2023

- BOUMAZA F/Med Oussama lic N° 0057 (CREC) 3 M/F pour propos injurieux envers adversaire et amende de 1500.00 DA est infligée au club.
- CHERIBET H.El Rachid lic N° 0093 (CREC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- HADJI S/Eddine lic N° 2644 (CREC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- AISSANI Med Lamine lic N° 0368 (CREG) 3 M/F pour agression envers adversaire exclu et amende de 1500.00 DA est infligée au club.
- BRAKNA Mouad lic N° 2678 (CREG) 1 M/F pour cumul de cartons exclu.
- KABARI Ahmed lic N° 0126 (CREG) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 315 : RENC CREC/ESB (C.M) du 12/05/2023

- Vu les feuilles des matchs.
- Vu les rapports de l'arbitre qui signale que l'équipe (C ET M) du club ESB se présente sur le terrain avec un effectif réduit.
- Vu l'article 49 règlement championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe ESB (C et M) pour octroyer le gain du match au club CREC qui marque trois(03) points et trois(03)butts pour chaque catégories.
- Défalcation (01)d'un point au club ESB pour chaque catégories (Cadets et Minimes) payable avant le 12/06/2023.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 316 : RENC ADC/CREG (J.C.M) 12/05/2023

- Vu les feuilles des matchs.
- Vu les rapports de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe CREG (J.C et M) sur le terrain.
- Vu l'article 52 règlement championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe CREG (J.C et M) pour octroyer le gain du match au club ADC qui marque trois(03) points et trois(03)butts pour chaque catégories.
- Amende de 15000.00 DA est infligée au club CREG pour chaque catégories (J.C.M) payable avant le 12/06/2023.

AFF N° 317 : RENC OAM/JSNV (M) DU 19/05/2023

- Vu la feuille de match
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe JSNV sur le terrain.
- Vu le Règlement du championnat jeunes (ART 52)

Par ces motifs la cd décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe JSNV pour octroyer le gain du match au club OAM qui marque (03) trois points et (03) trois buts.
- Amende de 15000.00 DA est infligée au club JSNV payable avant le 19/06/2023.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 318 : RENC ASOK/AOR (E) DU 13/05/2023

- Vu les feuilles des matchs.
- Vu les rapports des arbitres qui signalent L'arrêt de la rencontre suite tentative d'agression sur arbitre plus mauvais comportement de l'entraîneur BOUTAGHANE Billel du club ASOK

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe ASOK pour octroyer le gain du match au club AOR qui marque (03) trois points et (03) trois buts.
- Un (01) An de suspension ferme à Mr BOUTAGHANE Billel Entraîneur du club ASOK (E) pour tentative d'agression sur arbitre et amende de 15000.00DA est infligée au club ASOK (ART 102).

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 319 : RENC MBSC/TRHB (C) DU 12/05/2023

- Vu la feuille du match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale le non déroulement de la rencontre pour le refus du club TRHB.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE /

- Match perdu par pénalité à l'équipe TRHB pour octroyer le gain du match à l'équipe MBSC qui marque (03)trois points et trois (03) buts
- Défalcation d'un point à l'équipe TRHB et amende de 15000.00 DA est infligée au club.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 320 : RENC MBSC/TRHB (M) DU 12/05/2023

- AFFAIRE A L'ETUDE POUR COMPLEMENT D'INFORMATION
- Convocation de l'arbitre et l'entraîneur du club TRHB pour la prochaine réunion de la commission **prévue le dimanche 21/05/2023 à 10H00.**

AFF N° 321 : RENC UJC/CBDM (M) DU 13/05/2023

- Vu la feuille du match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale que l'équipe UJC se présente sur le terrain avec un effectif de dix (10) joueurs
- Vu l'article 49 Règlement championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe UJC pour octroyer les gains des matchs au club CBDM (M)
- Défalcation d'un point à l'équipe UJC .
- de 15000.00 DA est infligée au club UJC (M) payable avant le 13/06/2023.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 322 : RENC UJC/CBDM (J ET C) DU 13/05/2023

- Vu les feuilles des matchs
- Vu les rapports de l'arbitre qui signale l'absence des catégories jeunes juniors et cadets du club CBDM sur le terrain.
- Vu l'article 52 règlement championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe CBDM pour octroyer les gains des matchs au club UJC (J.C)
- Amende de 15000.00 DA est infligée au club CBDM pour chaque catégories payable avant le 13/06/2023.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne

LE PRESIDENT

LE SECRETAIRE

A . ZARZI

O . BAHLOUL